

Avis de constitution

SOCIETE « AFRISENDS COTE D'IVOIRE »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA 3 TRIANGLE NON  
LOIN DE LA CLINIQUE SAINT VIATEUR, Lot 285, Ilot 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 19 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRISENDS COTE D'IVOIRE »

Objet : - Réalisation de prestations d'achat pour le compte d'autrui,

- Commerce général

- Service d'entreposage et tous services

afférents au secteur

- Prestation de courtage en douanes

- Import /export

- Participation directe ou indirecte de la société dans toutes sociétés similaires ou se rapportant aux objets ci-dessus, de droit ivoirien ou étranger, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandites, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou d'association en participation ou autrement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA 3 TRIANGLE NON LOIN DE LA CLINIQUE SAINT VIATEUR, Lot 285, Ilot 25

Dirigeant(s) Mme SIDIBE ZEINABOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03764 du 23/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23104/GTCA/RC/2024 du 23/04/2024

